

Rapport d'orientation Budgétaire

2025

Syndicat mixte de Saint-Bertrand-de-Comminges et Valcabrère

PREAMBULE

Deux mois maximum avant le vote du budget primitif, ce rapport d'orientation budgétaire 2025 vient constituer un point d'étape indispensable pour définir la stratégie financière de l'année à venir, à l'aune d'un contexte socio-économique, législatif et financier inédit de par les contraintes qu'il fait peser sur les collectivités territoriales.



Sommaire :

Rappel du contexte

Les exercices précédents

Projections 2025

Contributions des membres

Informations complémentaires

1. Rappel du contexte

Le Syndicat Mixte pour le développement et la promotion du site de Saint-Bertrand-de-Comminges et Valcabrère, créé en 1989, a fait l'objet d'une extension de son périmètre et de ses compétences en janvier 2018. Le Conseil départemental en est membre à 80 %, aux côtés de la Communauté de Communes des Pyrénées Haut-Garonnaises et des communes de Saint-Bertrand-de-Comminges et Valcabrère à 20 %.

Un schéma directeur d'aménagement et de valorisation du Grand Site a été acté en juin 2019. Pour être en mesure de le mettre en œuvre, une modification statutaire a été opérée en novembre 2019, ainsi que l'approbation d'un programme d'actions pour 2020-2021 estimé à un total de 2 555 413 €.

Pour mettre en œuvre le programme de travaux prévu dans le schéma directeur, il a été proposé pour 2022 de lancer un marché pour une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO). Cette assistance a permis de réaliser des tranches fermes du programme d'actions. Des tranches optionnelles de travaux identifiés dans le schéma directeur sont aussi proposées.

Accompagnée de l'AMO, une consultation pour le marché de Maîtrise d'œuvre pour la réalisation de ces travaux a été lancée en mai 2024 :

- Les études pour la tranche ferme, projet de requalification des voies principales et secondaires du parvis de la cathédrale de Saint-Bertrand-de-Comminges, l'embellissement du Canal du Plan et de la place du Plan à Saint-Bertrand-de-Comminges.

- En tranches optionnelles, projet d'aménagement du carrefour RD26/RD26a, ses abords et le stationnement en accueil du site, l'aménagement d'un parcours en boucle entre Saint-Bertrand-de-Comminges, Valcabrère et Saint-Just.

Quatre candidatures ont été reçues, et après analyse, les candidats qui ont été retenus pour le tour de négociation sont : Atelier Broichot, Dessein de ville et Agence Torres Borredon PUVA. Le marché a été attribué au groupement **Broichot-Prax-Palimpseste** le 23 octobre 2024. Le démarrage du marché a été acté au 16 janvier 2025 pour une durée de 5 ans. La première réunion de démarrage est fixée au 12 février 2025. Les études avant-projet débiteront en 2025. Le montant global du marché de maîtrise d'œuvre est de 306,50 k€, avec une tranche ferme et des options. En 2025, des missions du MO seront réalisées.

Parallèlement, une consultation est lancée pour une maîtrise d'œuvre pour 2 opérations identifiées en 2023: les sanitaires du cloître et le local d'accueil à Saint Just.

2. Les exercices précédents

- **En 2020**, le budget entre dans une phase plus opérationnelle pour marquer l'engagement dans le programme d'action :

- A la section fonctionnement : 42 000 €

- A la section investissement : 794 000 €

Très peu de dépenses ont été réalisées sur le budget du Syndicat Mixte car les travaux ont été portés en direct par le Conseil départemental.

- **En 2021**, le budget a été financé totalement par le résultat reporté de l'année 2020 de 671 708 € et de 66 000 € de demande de subvention :

- A la section fonctionnement : 18 700 €

- A la section investissement : 794 000 €

Comme en 2020, très peu de dépenses ont été réalisées sur le budget du Syndicat Mixte car les travaux ont été portés en direct par le Conseil Départemental.

- **En 2022**, le budget a été financé totalement par le résultat reporté de l'année 2021 de 671 031,36 €
 - A la section fonctionnement : 19 750 €
 - A la section investissement : 651 281,36 €

Comme en 2021, très peu de dépenses ont été réalisées sur le budget du Syndicat Mixte.

- **En 2023**, le budget a été financé totalement par le résultat reporté de l'année 2022. Très peu de dépenses ont été réalisées sur le budget du syndicat. Toutes les dépenses liées à la création du local d'accueil et à la réfection des sanitaires ont été imputées sur le budget 2024.
- **En 2024**, le budget a été entièrement financé par le résultat reporté de l'année 2023.

Local d'accueil : Des dépenses ont été engagées pour la Maîtrise d'œuvre (sur les 28 552 € prévus, 2 304 € ont été utilisés pour l'Esq, l'AVP, et pour les études et contrôles techniques préalables au démarrage des travaux). D'autres diagnostics complémentaires ont été réalisés, notamment l'étude de sol pour l'assainissement, l'étude de la cuve, ainsi qu'un relevé topographique. **Au total, ces dépenses s'élèvent à 9 591 €.**

En 2024, début août, **le cabinet SA Architectes** a déposé la demande de permis de construire pour le local d'accueil et la demande préalable pour les sanitaires du cloître. Ces dernières sont toujours en cours d'instruction.

Après avoir fait réalisé, une seconde étude de sol et après plusieurs échanges avec les équipes de Réseau 31, **l'attestation de conformité pour l'assainissement non collectif** (en date du 17 octobre 2024) a été délivrée.

Notre maîtrise d'œuvre a également répondu aux différentes demandes de pièces complémentaires ainsi qu'aux remarques formulées par la DDT et la DREAL.

Suite à la commission des sites, le 01 octobre 2024, nous avons obtenu une validation orale, en attendant la confirmation écrite.

En parallèle de l'instruction du PC du local d'accueil, une demande de modification du PLU est également en cours d'instruction pour permettre l'implantation du bâtiment sur la parcelle (Zone Ap).

Enfin, le SRA a délivré l'arrêté pour notifier la prescription de fouilles archéologiques concernant le local d'accueil.

Réhabilitation des sanitaires : Les dépenses pour la Maîtrise d'œuvre (sur les 10 680 € prévus) se sont élevées à 1 880 €, principalement pour des missions de diagnostic et d'AVP. Parallèlement, des travaux de conduite de contrôles techniques et un relevé topographique ont été réalisés avant le démarrage des travaux. **Le total des dépenses s'élève à 3 900 €.**

Toutes les dépenses liées à la création du local d'accueil et à la réfection des sanitaires seront imputées sur le budget 2025, voire 2026.

Travaux de valorisation du site :

En 2024, il n'y a pas eu de dépenses directement liées aux travaux. Cependant, c'est cette année-là que le marché de maîtrise d'œuvre (MO) a été lancé, après que les missions de l'AMO aient été réalisées. Le marché MO a été notifié en janvier 2025. Certaines missions de l'AMO, qui suit le Syndicat Mixte pour la mise en œuvre du programme de travaux prévus sur 5 ans, ont été facturées à hauteur de 28% sur ce qui avait été voté en 2024. Ces missions ont permis d'établir le programme des travaux, le calendrier prévisionnel pour la maîtrise d'œuvre, ainsi que l'enveloppe financière. L'AMO a également assisté à la passation des marchés. **Le total des dépenses s'élève 23 785€.**

Le démarrage des études aura lieu en 2025 et le démarrage des travaux en 2026. La première réunion de démarrage est prévue le 12 février 2025. Les études avant-projet débuteront également en 2025. Des consultations pour désigner un contrôleur technique et un coordonnateur SPS seront lancées simultanément.

En résumé, bien que les travaux débutent en 2025, les missions réalisées par la maîtrise d'œuvre en 2024 ont permis de préparer le projet, et toutes les dépenses liées au lancement de ce marché de travaux, seront imputées sur le budget 2025.

3. Projections 2025

Pour 2025, le contexte financier inédit du Conseil départemental l'a amené à faire des choix dans la mise en œuvre de sa politique touristique. Ainsi, il a été acté au budget primitif du Conseil départemental de ne pas verser de contribution en 2025, impactant ainsi le budget du Syndicat Mixte.

En réponse, les priorités du Syndicat seront de concentrer ses efforts sur les projets d'aménagement du site en section d'investissement.

A noter, qu'il est essentiel, en 2025, de collaborer avec la MOE sur un travail de prospective financière pour les cinq prochaines années, avec une planification des travaux (mise en œuvre d'un PPI). Cette approche nous permettra d'atteindre un équilibre budgétaire et de garantir la stabilité du montant de la contribution du Conseil départemental et à la recherche de financements pour les années à venir.

Le budget de 2025 présentera une section fonctionnement mineure et une section investissement qui permettra de lancer la maîtrise d'œuvre et de poursuivre le suivi de l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage, sur les opérations de travaux à 5 ans ainsi que les travaux pour le local d'accueil à Saint Just et les sanitaires du cloître.

Les dépenses de fonctionnement serviront à structurer l'administration générale du Syndicat Mixte:

- Mise à disposition de service
- Assurances
- Adhésion ATD31
- Divers abonnements (Berger-Levrault, plateforme marchés publics, télétransmission, Certificat I-Parapheur)
- Création du site internet (mise en ligne et hébergement)
- Prestations de services et autres
- Dotation aux amortissements
- Assurances
- Frais de publication des marchés.

Annexe n°1
Délibération n°2025-3

- Pour 2025, une réunion de concertation avec la Direction de la Culture sera programmée pour discuter des modalités de gouvernance du Comité scientifique et culturel (articulation entre le Syndicat Mixte et la Culture), en vue d'une réunion d'installation du CSC qui serait prévue au printemps 2025. Selon l'issue de cette réunion, des frais de déplacement seront susceptibles d'être engagés, conformément aux statuts du Syndicat Mixte.
Compte tenu de nos prévisions, l'enveloppe prévisionnelle serait estimée à hauteur de 45 000€ maximum.

Les dépenses d'investissement couvriront notamment :

Le programme de travaux d'aménagements extérieurs sur 5 ans

- Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (*sur un marché de 136 800 € sur 5 ans*)
- Maîtrise d'œuvre des travaux **sur 5 ans** (*sur un marché de 5 ans pour un montant global de 306 000.50€*)
- SPS (prévu en 2025, peu après le démarrage de la Maîtrise d'œuvre)
- CT (prévu en 2025, peu après le démarrage de la Maîtrise d'œuvre)
- Prestation : Diagnostic Amiante (prévu en 2025 en prévision du démarrage de la Maîtrise d'œuvre)
- Prestation : Géomètre (prévu en 2025 en prévision du démarrage de la Maîtrise d'œuvre)

La réfection des sanitaires du cloître

- Maîtrise d'œuvre pour les sanitaires
- Travaux liés aux sanitaires du cloître
- Contrôleur technique
- SPS

La construction du local d'accueil

- Maîtrise d'œuvre pour le local d'accueil
- Contrôleur technique
- SPS
- Fouilles préventives

Des fouilles doivent être réalisées en amont de la réalisation des travaux. Une fois la procédure d'instruction du dossier terminée, il existe la possibilité de solliciter un financement via le **Fonds National pour l'Archéologie Préventive (FNAP)** pour couvrir les coûts de ces fouilles.

La demande de financement doit être effectuée en même temps que la demande d'autorisation de fouille auprès du **Service Régional de l'Archéologie (SRA)**, afin de bénéficier de ce financement en prévision des travaux.

- Les travaux liés à la création du local d'accueil

Compte tenu de nos prévisions et sans tenir compte des facteurs extérieurs, l'enveloppe prévisionnelle serait estimée à 530 000€ maximum.

3. **Contributions des membres**

Le résultat reporté de l'année 2024 permettra de financer le budget 2025.

Comme en 2024, aucune contribution ne sera demandée.

Accusé de réception en préfecture
031-253102305-20250213-2025-3-DE
Date de télétransmission : 11/03/2025
Date de réception préfecture : 11/03/2025

5. Informations complémentaires

Aucun engagement pluriannuel n'est prévu.

Le Syndicat Mixte n'a pas souscrit d'emprunts et n'a donc pas de dettes.

Compte tenu du budget du Syndicat Mixte , il n'y a pas lieu de retracer l'épargne brute, nette et l'endettement.